



## ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFEURS DU MAS DEL TEIL

L'Association Sportive du Souillac Golf & Country Club compte aujourd'hui environ 120 membres actifs dont une vingtaine sont des jeunes de l'Ecole de Golf.

Etre membre de L'Association Sportive, c'est bénéficier d'avantages tout au long de l'année :

- ✕ • D'être informé via internet de la vie sportive du Club (<https://www.golfeurs-souillac.com>)
- ✕ • De bénéficier de droits de jeu réduits pour les compétitions organisées par l'Association
- ✕ • De participer aux compétitions réservées aux membres de l'Association (Championnat du Club...)
- ✕ • De vous inscrire aux sorties organisées par l'Association
- ✕ • De participer aux rencontres golfigues, aux sorties sur d'autres parcours à prix négociés, aux rencontres Interclubs selon votre catégorie (senior, dames, jeunes, etc.)

<b>DROITS DE JEU TARIFS 2022</b>	<b>COMPETITION 9 TROUS</b>	<b>COMPETITION 18 TROUS</b>
<b>MEMBRE AS</b>	3 €	5 €
<b>NON MEMBRE AS</b>	8 €	10 €
<b>ECOLE DE GOLF</b>	GRATUIT	GRATUIT

Mais, être membre de l'Association Sportive, c'est surtout prendre une part active dans la vie sportive du club.

L'Assemblée Générale annuelle vous offre la possibilité d'intervenir dans les discussions et les décisions quant aux évolutions et orientations que souhaite prendre l'Association Sportive. Et c'est aussi vous permettre de faire vivre le golf sur son parcours et partout en France.

Afin de pouvoir bénéficier de ces avantages, nous vous invitons à adhérer à l'Association Sportive Des Golfeurs Du Mas del Teil dont la cotisation annuelle 2022 s'élève à 25 € (cotisation à régler à l'accueil du golf).

*Nous espérons pouvoir vous y accueillir en tant que nouvel adhérent.*